

7-9 septembre 2011, siège de l'UNESCO, Paris

Procès-verbal

Coprésidentes : Jenny Butler (Première conseillère technique, FNUAP) et Ruth Morgan Thomas (Coordinatrice mondiale, NSWP).

Présidente de la Journée thématique : Mariangela Simao (Secrétariat ONUSIDA)

Présents :

Aison Crocket (Secrétariat ONUSIDA)
Andrew Hunter (NSWP - Asie Pacifique, non présent à la journée thématique)
Antonio Gerbase (OMS)
Chris Castle (UNESCO)
Elena Reynaga (RedTraSex - Amérique latine)
Iris Semini (Banque mondiale)
Jana Villayzan Aguilar (Indépendant - représentant transgenre mondial nommé par le NSWP)
Jenny Butler (FNUAP)
Joanne Csete (Indépendante – Université Columbia)
Kyomya Macklean (NSWP - Afrique)
Mandeep Dhaliwal (PNUD)
Meena Seshu (Indépendante - SANGRAM)
Nandinee Bandyopadhyay (Indépendante - PLRI)
Naomi Akers (NSWP - Amérique du Nord)
Riku Lehtovuori (ONUDC)
Ruth Morgan Thomas (NSWP - Europe)
Selvi Abdullah (NSWP - Asie Pacifique, non présent à la journée thématique)

N'ayant pas pu participer

Marie Denou (NSWP – Afrique – n'a pas pu obtenir un visa de l'Ambassade de France)

Excusés :

Anna Torriente (OIT)
Kieran Daly (Indépendant – Gates Foundation)
Gabriela Leite (NSWP - Amérique latine)

Observateurs :

Andy Seale (Fonds mondial – observateur permanent)

Experts invités (Journée thématique) :

Barbara Sidoti (ONUDC)
Cheryl Overs (Michael Kirby Centre for Public Health and Human Rights – Monash University)
Mariangela Simao (Secrétariat ONUSIDA)
Robin Landis (Programme alimentaire mondial)
Susan Timberlake (Secrétariat ONUSIDA)

Participants :

Neil McCulloch (Secrétariat du Groupe consultatif)

L'ordre du jour est joint en Annexe 1.

Message de bienvenue et présentations

La présidente a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Journée thématique. Les excusés ont été notés, y compris les deux représentants NSWP d'Asie Pacifique qui rencontraient Michel Sidibé à Genève afin de discuter de l'extrême violence perpétrée contre des manifestants lors de la récente réunion ICAAP en Corée du Sud, espérant trouver des solutions notamment par rapport à la réponse locale d'ONUSIDA. Par ailleurs, la représentante NSWP du Mali n'a pas pu obtenir de visa pour participer, malgré les interventions du FNUAP avec trois ambassades différentes de l'espace Schengen. Il a été noté que les membres du NSWP ont fait remarquer qu'il est de plus en plus problématique aux Africains francophones d'obtenir un visa Schengen pour la France.

Remarques d'ouverture

En guise d'introduction à la journée, il a été noté que le GC a convenu d'avoir une journée thématique sur le VIH, le travail du sexe et la loi comme premier thème majeur. L'objectif de la Journée thématique est d'avoir une discussion interactive et approfondie pour guider le GC.

Cheryl Overs du Centre Michael Kirby pour la santé publique et les droits de la personne – Monash University/présentation PLRI d'un projet pilote de cartographie juridique financé par le PNUD et le FNUAP

Il existe un grand nombre de cadres différents relatifs au droit pénal par rapport au travail du sexe dans le monde, et la littérature disponible donne également des comptes rendus peu clairs de ce que fait la loi dans chaque pays – avec un manque d'uniformité dans la terminologie utilisée concernant la nature précise de la criminalisation ou de la décriminalisation. Les chercheurs sont arrivés à la conclusion qu'une description systématique de la loi et par ailleurs de l'effet de la loi sur le travail du sexe et les travailleurs du sexe s'imposaient. Ils ont identifié la méthodologie RAR (développée par Scott Burris) qui semble bien fonctionner, examine la loi 'dans le texte' et la façon dont elle est appliquée dans la réalité. Ils ont ensuite étudié la littérature existante sur tout ce qui a été écrit sur ce pays, puis ils ont effectué un examen juridique (examens relativement techniques de la législation et des jugements rendus). Ils ont examiné les lois au sens large, pas seulement celles qui mentionnent le travail du sexe, mais aussi les lois sur les tests et traitements des IST, l'avortement, l'avis de maladie, les tests VIH, le droit familial, le droit administratif, les lois concernant l'accès aux services sociaux, aux pensions et aux allocations chômage ainsi que les lois sur l'identité individuelle / la citoyenneté. Le manque de citoyenneté entraîne souvent l'oppression des travailleurs du sexe autant que le droit pénal.

Le premier rapport circulé examine la situation en Éthiopie.

Le rapport souligne que plus de 90% des travailleurs du sexe sont estimés ne pas avoir accès aux services de santé et sociaux du fait les plus à cause du manque de la documentation nécessaire pour obtenir des services parce qu'ils sont loin de leur lieu d'origine, que les lois protégeant les enfants de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales ne sont pas appliquées et que la violence policière est minimale. On s'attend à ce que les études de Fidji, Malaisie et du Cambodge et Myanmar soient terminées d'ici décembre 2011.

Le PNUD a favorablement accueilli les résultats de l'étude éthiopienne, qui approfondit l'analyse de la diversité des lois affectant les travailleurs du sexe, en plus du droit pénal. Cette cartographie juridique apportera un poids important pour décider quelle priorité donner à certains efforts, notamment dans les 31 pays à priorité ONUSIDA au cours des deux prochaines années. Une considération doit être donnée à la façon dont les résultats de la cartographie juridique peuvent être disséminés de façon à influencer les politiques nationales et internationales.

Points de discussion et recommandations clés :

- Il sera essentiel de garantir que tous les groupes sont pris en compte, y compris les travailleurs du sexe migrants sans papiers, les travailleurs du sexe transgenre et séropositifs.

- En ce qui concerne le coût, nous savons combien coûte l'absence de mesures de prévention du VIH, toutefois, compte tenu de la crise financière actuelle, il serait utile que l'évaluation rapide saisisse le coût financier élevé pour la société que représente l'application du droit pénal au travail du sexe (par ex. le coût des incarcérations massives) comme argument contre les approches abolitionnistes.
- Il sera essentiel d'identifier de quelle manière faire passer les résultats, afin d'obtenir l'adhésion des gouvernements, en présentant un dossier qui fournit à ceux qui sont au pouvoir, des incitations à changer la façon dont les lois sont appliquées, d'agir en fonction des informations fournies et de déterminer comment ceci peut être modifié au niveau national.
- Il a été suggéré qu'on utilise les rapports des pays pour travailler avec les bureaux nationaux de l'ONU.
- Ceci implique la reconnaissance des travailleurs du sexe comme des citoyens devant la loi, ayant des droits vis-à-vis du travail, de l'accès aux services et de l'arrêt de la violence policière – ainsi que la question de l'inadéquation de toutes sanctions pénales dans le domaine du travail du sexe.
- La dictature morale, les lois sur l'exploitation et la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle font souvent plus de mal que les autres lois. Le retrait des lois pénales est une réponse nécessaire mais non suffisante.
- Le groupe a noté la proposition d'une nouvelle loi sur le travail du sexe en Argentine qui doit passer devant le Congrès en décembre et la participation cruciale des travailleurs du sexe à la rédaction de la proposition.
- Concernant la méthodologie employée, le groupe a noté le besoin de donner du pouvoir aux associations locales afin qu'elles adaptent celle-ci et qu'elle la projette au niveau local de façon à ce que les pays en dehors du projet pilote initial puissent l'utiliser.
- Souvent la loi pénalise le travail du sexe, pas seulement les travailleurs du sexe – ce qui a un impact sur les travailleurs du sexe qui choisissent de travailler pour quelqu'un dans des environnements de travail sûrs et sains. L'analyse doit par conséquent inclure les lois qui ciblent les clients, les familles et les managers.
- Cette méthodologie pousse l'analyse au-delà du droit pénal et fournit une orientation aux personnes qui travaillent sur le terrain afin qu'elles travaillent de manière stratégique et leur indique où investir stratégiquement pour assurer l'accès à la justice, la réforme juridique et l'application des lois.
- L'un des avantages de cette méthodologie est que l'investissement actif des travailleurs du sexe au processus augmente leurs connaissances juridiques et leur compréhension des lois.
- L'un des atouts de cette méthodologie est qu'elle est adaptée au niveau national durant la phase initiale de la cartographie, cependant il est nécessaire d'identifier les coûts exacts pour le projet et pour chaque pays (il a été estimé que le coût de recherche pour l'Éthiopie était de 10 000 \$).
- Besoin d'identifier comment appliquer la méthodologie lorsque les travailleurs du sexe ne sont pas mobilisés dans leur pays.
- Une opportunité de mobiliser potentiellement le financement du Fonds mondial pour cette recherche opérationnelle afin qu'il fasse partie des subventions de la phase 1 a été notée.

D'autres études et davantage de détails sur la méthodologie seront partagés avec le Groupe consultatif en temps utile.

Mandeep Dhaliwal (PNUD) : Commission mondiale - leçons des dialogues régionaux et rapport sur la seconde réunion de la Commission

La Commission mondiale sur le VIH et la loi est une commission indépendante, coordonnée pour le compte du PNUD et de la famille ONUSIDA, conseillée par un Groupe technique consultatif (GTC). Six dialogues régionaux ont pris place (et un septième dialogue est prévu mi-septembre pour les pays à revenus élevés), au cours desquels les deux tiers des participants étaient issus de la société

civile et le reste du gouvernement, ce qui ajouté une perspective très réelle à la recherche examinée par la Commission. L'excellente participation des travailleurs du sexe aux dialogues a grandement influencé la Commission. Plus de 600 soumissions écrites sont également parvenues de la société civile et de soumissions spécialisées d'ONG internationales – toutes envoyées aux Commissaires et partagées avec le GTC. La Commission examine quatre domaines clés :

- La criminalisation de la transmission du VIH et l'exposition au virus des travailleurs du sexe, des hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, des usagers de drogues
- L'accès au traitement VIH
- La discrimination et la violence
- La loi relative aux enfants et aux femmes

La Commission a fait l'effort d'engager le dialogue avec des mécanismes régionaux clés afin de garantir l'approbation des résultats en sélectionnant des gouvernements participants qui étaient spécialement invités pour garantir un éventail plus large de participants.

Points de discussion et recommandations clés :

- Par rapport au travail du sexe certains ont estimé qu'une action était nécessaire plutôt que davantage de recherche – le travail du sexe a besoin d'être reconnu en tant que travail. Il a été noté lors d'une réunion de l'ONU de haut niveau, malgré un certain antagonisme vis-à-vis des hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, que le ton a changé par rapport aux travailleurs du sexe, y compris de la part des gouvernements conservateurs. Toutefois, concernant l'OIT et la Recommandation 200, la discussion doit se poursuivre au sein de l'ONU – en lien avec le travail de la Commission mondiale – de façon à savoir si celle-ci a suffisamment clarifié la position du travail du sexe en tant que travail.
- Concernant l'amalgame entre traite d'êtres humains et travail du sexe, la position de l'ONUSIDA est d'éviter la criminalisation des travailleurs du sexe et la formation interne du personnel doit intégrer le fait que tous les travailleurs du sexe ne font pas l'objet de traite. Toutefois, en termes de mise en œuvre par pays, certaines interventions se sont soldées par des résultats contraires.
- Un besoin de cohérence est nécessaire au sein de la famille ONU. De même, il est nécessaire de s'entendre sur une stratégie de réduction des méfaits – faire moins de mal – notamment auprès des responsables des pays. L'ONU est encouragée à identifier des approches de formation interne par lesquelles tout le personnel de l'ONU applique la politique convenue et non leurs opinions personnelles.
- Certains dialogues régionaux ont eu pour effet que des participants ont pour la première fois discuté de problèmes comme le VIH. Une formation de suivi a été organisée dans certaines régions suite à cela et la Commission a l'intention de continuer le travail avec les groupes locaux et les responsables gouvernementaux. Ceci garantira que, notamment dans certains pays où l'action s'impose avec urgence, tous les outils d'influence décisionnelle sont utilisés.
- On devra demander aux groupes thématiques régionaux d'ONUSIDA un travail de suivi actif et une application des recommandations issues des dialogues régionaux.
- Certains gouvernements n'ont pas saisi l'effet exagéré que peut avoir la législation anti traite ni l'étendue de la violence policière à l'encontre des travailleurs du sexe, et certains proposent d'essayer d'influencer la formation des policiers et du personnel judiciaire.
- Le rapport de la Commission sera officiellement lancé en janvier, avec un pré-lancement en décembre. Ils prévoient ensuite un travail de suivi au niveau national.

Discussion sur les questions de politiques juridiques et sur l'avenir de la recherche sur l'environnement juridique

Points de discussion et recommandations clés :

- Il est nécessaire de mieux documenter la violence et les abus perpétrés contre les travailleurs du sexe par les agences des forces de l'ordre, les hommes en uniforme, et les leaders

religieux et communautaires – qui incitent souvent à la violence contre les travailleurs du sexe – et le besoin de recherche ne doit pas se focaliser uniquement sur la violence de la part des clients et des partenaires.

- Par ailleurs, la recherche et le plaidoyer devront inclure la violence contre les militants, non seulement lorsqu'ils se déplacent ou participent à des manifestations internationales mais également dans leur propre pays.
- Il nous faut également nous focaliser sur les lois qui protègent les travailleurs du sexe. Examiner la santé et le VIH selon une perspective des droits de la personne, la santé étant une partie centrale de la dignité humaine.
- L'expérience des régions et pays, lorsqu'il existe de très bonnes interventions menées par des travailleurs du sexe, par ex. à Sangli, a montré qu'il était possible de produire de bons résultats (par exemple en ce qui concerne la traite) et que cette expérience peut et devrait guider les programmes mondiaux.
- Il y a toujours un manque d'investissement.
- ONUSIDA est encouragé à continuer sa focalisation sur la formation intra-institutionnelle afin d'assurer que le personnel international et national travaille à mettre en œuvre les conseils opérationnels convenus et les interventions autour du travail du sexe dans les ripostes nationales à l'infection VIH. Le cadre de résultats du développement du FNUAP exige maintenant que les responsables nationaux fassent état de leur dialogue actif avec les organisations de travailleurs du sexe comme une composante clé de performance annuelle.
- Sept zones de programme clés ont été identifiées pour que le financement parviennent aux communautés de travailleurs du sexe à des fins de représentation juridique. Réduction de la stigmatisation, services juridiques, familiarisation juridique/connaissance de ses droits, formation de la police, formation du personnel de santé, réduction des normes néfastes /de la violence basée sur le genre, et réforme juridique.
- Il est nécessaire de trouver des moyens d'engager le dialogue avec les parlementaires afin d'aborder le manque de connaissances sur ce que sont les lois, pourquoi elles existent et les méfaits qu'elles peuvent provoquer.

JOURNÉE 1 – 8 septembre

Les coprésidentes ont souhaité à tout le monde la bienvenue à la réunion du Groupe consultatif.

Feedback de la réunion des membres APNSW (réseau des travailleurs du sexe d'Asie Pacifique) avec Michel Sidibé

Les membres de l'APNSW ont rencontré Michel Sidibé et les cadres supérieurs d'ONUSIDA hier à Genève, concernant le manque de répondant de la part d'ONUSIDA à propos de la violence perpétrée contre les manifestants lors de la réunion de l'ICAAP (Conférence internationale sur les parties politiques asiatiques) en Corée du Sud. Une lettre a été remise à Michel Sidibé de la part des réseaux régionaux d'Asie Pacifique, qui demande une déclaration vive sur les Accords de libre-échange et un accès aux médicaments ainsi qu'un message de soutien fort de la part d'ONUSIDA. Ils ont mis l'accent sur le besoin de prévoir des réponses de l'ONU à la violence policière lors de grandes manifestations internationales. Le manque de personne clé à contacter et le manque de soins médicaux pour ceux qui ont été blessés ont également clairement été soulignés. Les représentants ont fait savoir que ce genre d'oppression intervient sans cesse et que les membres des personnes des bureaux de l'ONU ne font rien pour apporter leur soutien. Les représentants vont maintenant continuer la discussion dans la région AP, préparer une déclaration de la communauté et APN+ fera un travail de suivi avec le bureau de Michel Sidibé concernant la déclaration d'ONUSIDA.

Action et recommandations :

- On a demandé au représentant du Secrétariat ONUSIDA de suivre ces questions et de faire un rapport au Groupe consultatif

- Il a été convenu que les deux déclarations devront également envisager les manifestations futures telles que ICASA 2011 (conférence internationale sur les IST en Afrique) et l'IAC 2012 (conférence internationale sur le sida)
- Il a été suggéré que le NSWP apporte trois ou quatre exemples de chaque région afin d'illustrer la fréquence avec laquelle ce genre d'abus a lieu. Il devrait également y avoir un élan de solidarité entre les réseaux, au-delà des personnes vivant avec le VIH/sida, pour parler ouvertement des accords de libre-échange, du diagnostic des IST, de l'accès aux médicaments et de la question de la brevetabilité. Les accords de libre-échange représentent une question essentielle dans la mesure où ils ont un impact sur la tarification, les ruptures de stock et qu'ils diminuent la disponibilité des antirétroviraux pour les travailleurs du sexe qui font déjà l'objet de discrimination.
- Les exemples permettraient à l'ONU de prendre une position faisant preuve d'une bonne réponse systématique et de montrer l'urgence de la situation. Des exemples de bonne pratique souligneraient également les points d'accès où le personnel de l'ONU doit intervenir. Des conseils pour le personnel devront englober des descriptions de ce que le personnel onusien peut faire lorsqu'il existe une violation des droits de la personne, et des conseils sur ce qu'il peut/doit faire plutôt que sur ce qu'ils ne doit pas faire.
- Il a été demandé au Secrétariat ONUSIDA de correspondre avec les collègues travaillant sur le document de partenariat de la société civile, ce qui mettra la famille de l'ONU et les cosponsors en prise directe avec la société civile.
- Le Groupe consultatif souhaite mettre en place une communication régulière avec Michel Sidibé pour le tenir informé des progrès et réussites.
- Il a été demandé au représentant de l'OMS de soulever les questions concernant les accords de libre-échange et le traitement des IST auprès des cadres de l'OMS.

Contribution du GC au travail de la Commission sur le VIH et la loi

La soumission spécialisée du Groupe consultatif à la Commission mondiale a été reçue et envoyée aux commissaires, avec trois des quatre annexes de la Note d'orientation ; l'annexe finale abordant la question des environnements juridiques et décisionnels sera envoyée à la commission à sa finalisation. La Commission mondiale est prête à recevoir tout message clé supplémentaire que le Groupe consultatif souhaite lui envoyer.

Action et recommandations :

- Le Groupe consultatif enverra quelques paragraphes supplémentaires à l'appui des positions clés sur ce qui suit (et leur impact notamment sur les travailleurs du sexe).
 - L'usage de drogue et la criminalisation de celui-ci ainsi que son impact sur les travailleurs du sexe
 - Les lois sur la propriété intellectuelle, leur relation avec l'accès aux services et l'impact sur le traitement et le diagnostic
 - La criminalisation de la transmission

Discussion sur l'annexe finale à la Note d'orientation (Impact des environnements juridiques et décisionnels)

Le groupe a été informé des progrès réalisés dans la rédaction de ce document.

Points de discussion clés :

- Il est essentiel que cette annexe soit finalisée et lancée en même temps que la Note d'orientation et d'autres annexes cette année.
- La version actuelle a été approuvée comme document préparatoire pour la discussion mais ne représente pas la version finale corrigée pour publication.
- Des inquiétudes ont été soulevées sur le fait que la version actuelle avait perdu certains des messages clés de la version précédente et que dans sa forme actuelle, elle était trop longue.
- Il a été estimé que la version actuelle n'était pas prête à être envoyée pour correction finale.

- Les quatre points clés qui doivent être réintégrés au document sont :
 - Une déclaration claire sur la décriminalisation du travail du sexe, notamment le changement d'accent dans la phrase suivante : les États 'peuvent' devient les États 'devraient' abandonner la criminalisation de toutes les parties - travailleurs du sexe, clients et tenanciers et tous tiers
 - Souligner la violence au niveau de l'État et de la société, et insister sur le besoin d'aborder ceci au moyen de sanctions, qui vont au-delà de la simple formation de la police
 - Une explication de la complexité des lois qui sont discriminatoires, au-delà du droit pénal
 - Façons par lesquelles les réglementations sanitaires font partie de la discrimination ; des normes ont besoin d'être mises au point lorsqu'on examine l'environnement juridique et décisionnel
- En ce qui concerne la traduction française de la Note d'orientation (2009) la formulation doit être changée pour refléter la terminologie pour « sex work » (de 'commerce du sexe' à 'travail du sexe'.)

Action et recommandations :

- Les quatre messages clés à inclure ont été approuvés, ainsi que le changement dans la traduction française de la Note d'orientation.
- La recommandation du Groupe consultatif au programme commun est que la décriminalisation des travailleurs du sexe seule n'est pas suffisante – les clients et les managers doivent être inclus faute de quoi cela risque de créer davantage de vulnérabilités.
- Il a été convenu que la Note d'orientation 2009 devait être correctement lancée, en particulier étant donné que de nombreuses stratégies nationales contre le sida et stratégies sur le travail du sexe se basent sur la Note d'orientation de 2007 sachant que les gens ne savent pas que la Note d'orientation 2009 existe.
- Le Groupe consultatif va produire un travail focalisé sur la façon dont la Note d'orientation et ses annexes doivent être mises en œuvre.
- Deux membres du groupe ont accepté de travailler sur une version finale pour consultation dans les deux semaines à venir – et le Groupe consultatif aura alors 48 heures pour fournir des commentaires – en utilisant la procédure dite de silence (absence de réponse = accord).
- Le document, partira ensuite pour révision finale avant publication comme avec les autres annexes, puis sera transmis au Secrétariat d'ONUSIDA pour approbation.
- La Note d'orientation et les Annexes seront publiées et lancées d'ici la fin de l'année.

Développement des recommandations de l'OMS, enquête sur les valeurs et préférences des travailleurs du sexe par le NSWP et révisions systématiques

Ces recommandations de l'OMS concernent les services de prévention, le traitement, les soins et le soutien VIH dans les pays à revenus faibles et moyens pour les travailleurs du sexe féminins, masculins et transgenre ainsi que leurs clients. Lorsqu'elles seront publiées, ces recommandations incluront des recommandations spécifiques pour les prestataires de santé ainsi que des bonnes pratiques dans les domaines tels que la mobilisation communautaire, les droits de la personne et la violence à l'encontre des travailleurs du sexe.

Depuis la réunion du Groupe consultatif, le groupe de développement des recommandations s'est mis d'accord sur les domaines qui doivent être couverts par les recommandations. L'ONU dispose d'un consensus sur le fait que la santé n'est pas simplement l'absence de maladie mais qu'elle inclut le bien-être social, par conséquent les possibilités sont larges d'inclure ce que nous voulons dans les recommandations.

Le groupe de développement des recommandations s'est mis d'accord sur le fait que trois révisions systématiques étaient nécessaires

- Donner du pouvoir d'action aux travailleurs du sexe

- Offre de dépistage des IST
- Offre de traitement présomptif périodique lorsqu'un dépistage des IST n'est pas disponible

La réunion de consensus final comprendra les résultats de l'enquête du NSWP sur les valeurs et préférences des travailleurs du sexe, mandatée par L'OMS, en collaboration avec le FNUAP. Cette enquête fera intervenir des travailleurs du sexe de chaque région, au moyen de la téléconférence et sera inclusive de tous les genres et de tous les statuts VIH des travailleurs du sexe. Les recommandations seront ensuite envoyées au comité de rédaction, sous réserve d'une évaluation collégiale sélectionnée, puis à la soumission. La réunion de consultation finale se tiendra sur trois jours (le calendrier au départ prévu fin novembre a désormais des chances de se situer fin janvier 2012, la date ayant été modifiée depuis la réunion du GC). Avant cela, une consultation sur l'identification d'approches de bonnes pratiques menées par des travailleurs du sexe visant à réduire / éliminer la violence à l'encontre des travailleurs du sexe sera effectuée. On a demandé au NSWP de désigner des représentants des travailleurs du sexe pour les deux consultations. Les résultats préliminaires de l'enquête sur les valeurs et préférences, qui seront prêts mi à fin octobre, comprennent :

- Des réponses concernant les violations des droits de la personne et le contexte juridique dans lequel les travailleurs du sexe opèrent.
- La violence vécue ressort de façon assez criante.
- Les travailleurs du sexe masculins et transgenre, en particulier, ont rapporté subir des niveaux de restriction particulièrement élevés concernant l'accès aux services de santé.
- La promotion des préservatifs, l'accès aux antirétroviraux, le dépistage volontaire périodique (par opposition au regroupement forcé des travailleurs du sexe pour les emmener aux consultations) et l'accès à des cellules psychologiques ont reçu un soutien unanime
- Les travailleurs du sexe étaient également à l'écrasante majorité, contre les initiatives telles que le traitement présomptif périodique, le dépistage obligatoire et les tests à l'initiative des prestataires en raison de la pression exercée sur les travailleurs du sexe par les prestataires pour qu'ils soient dépistés.

Action et recommandations :

- Des inquiétudes ont été soulevées à propos des bureaux régionaux qui agissent de manière indépendante et leur capacité à ne pas respecter les recommandations internationales mises au point par l'OMS, préférant développer leur propres recommandations. Il a été convenu que ceci était un problème au sein de l'organisation qu'est l'OMS, qui est une fédération. Toutefois, l'OMS va faire pression en interne sur les bureaux régionaux, afin d'assurer que les décisions mondiales ne sont pas renversées, en même temps que les ONG feront pression en externe.
- Le besoin de planifier la dissémination des recommandations et de former les gens sur le terrain à leur utilisation a également été abordé.
- Un message fort doit être envoyé concernant l'importance de la participation communautaire et de son pouvoir d'action.

Avant-projet de recommandations opérationnelles pour le suivi et l'évaluation des programmes VIH pour les usagers de drogues intraveineuses

Ces recommandations ont été mises au point sur plusieurs années. Elles visent à surveiller et évaluer la mise en œuvre d'un train complet de services VIH pour les usagers de drogues. Ces recommandations fournissent aux responsables de programme, des outils à utiliser sur le terrain. Ces recommandations ont désormais été approuvées. L'ONUSIDA et les partenaires sont soucieux du besoin de mettre au point un plan de mise en œuvre pour que les recommandations soient utilisées par les personnes qui en ont le plus besoin, notamment le secteur des prestations de services des ONG. Un mécanisme doit être mis en place pour faciliter le flux de données au niveau national et infranational et l'investissement concret des ONG.

Les principales conclusions du travail jusqu'ici sont :

- L'utilité de discuter et de parvenir à un consensus national sur le large éventail d'interventions qui comprennent « l'ensemble complet » dans chaque pays ;
- L'ensemble d'indicateurs proposé dans le Guide de fixation de cibles est largement accepté comme point de départ d'une harmonisation des indicateurs et cibles des interventions VIH pour les usagers de drogues intraveineuses. Toutefois, un soutien destiné à l'utilisation opérationnelle de ces indicateurs est nécessaire ;
- Il faut examiner les différences entre les environnements favorables à la mise en œuvre et la reproduction à grande échelle des services clés, en particulier les programmes d'échange d'aiguilles et de seringues (NSP) et la thérapie de substitution aux opiacés ;
- Un grand nombre de pays ont besoin d'améliorer leur estimation de population, et recherchent activement de l'aide dans ce domaine. Bien que les estimations de taille existent pour la plupart des pays participant à l'étude de terrain, la qualité de ces données varie.
- La disponibilité des services varie considérablement et les interventions essentielles risquent de n'exister que dans quelques très grandes villes ;
- La qualité des programmes est variable ;
- Globalement, la tendance consiste à choisir des cibles réalistes et atteignables, toutefois, celles-ci ne parviennent souvent pas aux niveaux nécessaires pour avoir un impact sur l'épidémie de VIH.

Action et recommandations :

- L'approche des Questions de santé publique a besoin de prendre en compte les facteurs des droits de la personne qui agissent en tant qu'obstacles structurels. Ceci pourrait être renforcé dans les recommandations et le suivi de qualité devrait examiner ces questions.
- L'accord sur les neuf éléments du 'train de mesures complètes' que les États membres ont ratifié, représente un énorme pas en avant, dans la mesure où il y a seulement quelques années, nous ne pouvions même pas discuter de la réduction des méfaits dans certains États. Cependant, il a été reconnu que ces mesures ne sont pas aussi complètes qu'elles auraient pu l'être dans l'idéal.
- L'ONUSIDA travaille sur un train de mesures complètes pour les usagers de drogue non injectées ; à cette fin, l'ONUSIDA organise en partenariat avec le gouvernement brésilien, une « réunion mondiale technique sur les drogues stimulantes et le VIH » en janvier 2012 en Amérique latine (Brésil) pour mettre en place un cadre plus solide pour les ripostes VIH parmi ce groupe de population.

Document préparatoire des recommandations opérationnelles pour le suivi et l'évaluation des programmes VIH pour les travailleurs du sexe, les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes et les personnes transgenre

On a demandé au Groupe consultatif de réviser les recommandations préparatoires et de fournir des commentaires d'ici le 15 décembre 2011. Il s'agit d'une tâche importante pour le GC et les organisations respectives au niveau national. Le document préparatoire des recommandations tente d'introduire le suivi et l'évaluation au niveau national, mais chose plus importante, au niveau infranational et de la remise des services. Les questions clés pour le GC sont : lisibilité des recommandations ; choix du langage ; aspect pratique des recommandations ; possibilité d'amélioration ; les niveaux distincts devraient-ils être séparés de façon à produire trois documents plus petits ? En bref, que faut-il faire pour les rendre utilisables ?

Points de discussion et actions clés :

- Le document préparatoire des recommandations cherche à fournir d'autres sources de preuves et d'informations que les données hautement controversées d'UNGASS.
- Les statistiques transgenre sont séparées au sein de ces recommandations, contrairement aux données UNGASS.
- Le train complet de prestation de services n'a pas encore été convenu. Le groupe et les autres personnes des réseaux sont donc invités à faire des contributions dans ce sens.

- La date limite pour les commentaires est le 15 décembre 2011.
- Le FNUAP examinera comment organiser au mieux une consultation constructive. Malheureusement le document préparatoire est uniquement en anglais. Le FNUAP verra si une traduction est possible mais si celle-ci n'est pas préconisée, le FNUAP le PNUD, l'OMS, l'ONUSIDA et le Secrétariat d'ONUSIDA demanderont tous aux bureaux régionaux et nationaux d'aider les organisations et réseaux de travail du sexe à explorer le document préparatoire des recommandations et à apporter leurs commentaires.
- Entre-temps, les recommandations sont également disponibles sur les sites Internet de divers partenaires (notamment le Fonds mondial, le CDC, les sites Internet de université de Caroline et du gouvernement étasunien ainsi qu'au Secrétariat d'ONUSIDA.

Analyse globale de la Banque mondiale sur le VIH chez les travailleurs du sexe

L'analyse globale a été entreprise pour fournir des données destinées à guider la répartition de ressources et établir quelle est la meilleure combinaison d'interventions efficaces pour réduire les nouvelles infections par le VIH. La mobilisation au sein du mouvement des travailleurs du sexe est un exemple de bon partenariat depuis les premiers jours de la riposte ; toutefois, en termes d'interventions efficaces, ceci n'a pas été proportionné aux besoins de la communauté. L'accès aux services est limité et non suffisant pour freiner la trajectoire des nouvelles infections ; la violence et de la discrimination continuent de saper la riposte. L'analyse est guidée par un cadre des droits de la personne et comprend des travailleurs du sexe féminins, masculins et transgenre. Bien qu'il y ait moins de données disponibles concernant la communauté transgenre, l'objectif de la révision est d'identifier quels besoins de recherche ne sont pas couverts.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quelle part du fardeau mondial du VIH peut être imputable au travail du sexe ?
- Où en sommes-nous en termes de couverture pour la prévention, le traitement et les soins des travailleurs du sexe ?
- Pourquoi les pays et les partenaires de mise en œuvre devraient-ils investir dans des programmes de prévention, de traitement et de soins des personnes qui pratiquent le travail du sexe ? Dans quelle mesure les interventions peuvent-elles modifier la dynamique de transmission du VIH ?
- Quelles sont les interventions les plus rentables pour la prévention, le traitement et les soins du VIH dans le contexte du travail du sexe ?
- De quelle manière et vers quoi les ressources VIH devraient-elles être attribuées pour avoir un impact optimal des programmes VIH dans les environnements de travail du sexe ?
- Quels sont les changements de politiques et les interventions critiques recommandables à reproduire à grande échelle et dans lesquels investir, en fonction de l'analyse de l'épidémie et des coûts et retours modélisés ?

Points de discussion et recommandations clés :

- Il est important de bâtir une argumentation sans faille pour encourager les gouvernements à opérer les changements nécessaires et assurer que les gouvernements n'infligent pas des abus de droits de la personne.
- Les critères pour la sélection des pays étaient destinés à avoir une valeur d'illustration pour la région mais reconnaissent qu'un pays ne peut pas représenter tous les pays de cette région
- Les résultats de l'étude des valeurs et préférences du NSWP pour l'OMS seront inclus dans l'analyse
- Une consultation aura lieu à Bangkok fin septembre, afin de discuter du premier jet du rapport et apporter les amendements nécessaires.
- Le rapport final est prévu d'être lancé à l'IAC à Washington en 2012 ; toutefois, ceci fera l'objet de discussions supplémentaires étant donné les restrictions de déplacement imposées

aux travailleurs du sexe. Il est possible que le rassemblement alternatif prévu (potentiellement à Calcutta) coïncide avec l'IAC, ce qui serait très opportun.

Stratégie de cinq ans du Fonds mondial, série 11 et étude sur les droits de la personne

La stratégie de cinq ans du Fonds mondial a été en consultation pendant pratiquement toute l'année dernière. Le Fonds mondial a la conviction que les thèmes clés se focaliseront à identifier les choses qui conviennent, au moment qui convient, pour les personnes qui conviennent. Le partenariat est un élément majeur de la stratégie et les pays sont encouragés à inclure toutes les parties prenantes. La réserve spécifique de l'an dernier pour les MAPR (populations les plus exposées aux risques) s'est élargie pour inclure la tuberculose et le paludisme.

Pour la série 1, le Fonds mondial a clairement entendu les plaintes concernant le cadre de la stratégie SOGI et inclut désormais les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, les personnes transgenre et les travailleurs du sexe. Il existe des recommandations plus robustes concernant le Mécanisme de coordination nationale, (CCM) stipulant que les populations qui sont affectées de manière disproportionnée soient représentées à la table des négociations, et le panel d'examen technique va se pencher spécialement sur ce point.

Chaque CCM devrait avoir déjà lancé l'appel La date limite pour la série 11 est le 15 décembre

La série 11 contient de nouvelles recommandations pour les droits de la personne et de l'équité qui visent à :

- Réaffirmer un engagement vis-à-vis des droits de la personne et reconnaître son rôle distinct en tant que catalyseur pour améliorer les environnements juridiques, décisionnels et sociaux qui gênent la reproduction à grande échelle des ripostes efficaces contre la maladie.
- Encourager une augmentation de l'investissement dans des programmes clés qui augmentent l'efficacité et l'efficacité en s'attaquant aux obstacles liés aux droits de la personne pour des ripostes efficaces en matière de VIH, de tuberculose et de paludisme.
- Évaluer les programmes pour savoir s'ils satisfont ou non les éléments clés du droit au plus haut niveau de santé atteignable (et satisfont aussi les besoins de la population)
- Assurer un contrôle préalable pour garantir que le Fonds mondial ne soutienne pas des interventions qui sont en violation des droits de la personne ou qui contribuent à celle-ci.

JOURNÉE 2 – 9 septembre

Recommandations du GC concernant la Stratégie d'ONUSIDA 2011-15, UBRAF 2012-15 et le 'Cadre d'investissement'

Le Conseil de coordination des programmes a approuvé l'UBRAF (cadre unifié du budget de résultats et de responsabilité d'ONUSIDA) mais a demandé une consultation supplémentaire des parties prenantes de façon à permettre davantage de développement et un affinement des documents à fournir. La somme d'argent attribuée à l'UBRAF (483 millions de \$ sur l'exercice biennal) n'est pas énorme comparativement aux sommes dépensées mondialement pour le VIH/sida qui s'élèvent à environ 16 milliards de \$). Par ailleurs, la focalisation sur les 20 + pays s'est maintenant élargie à 31 pays. Les deux tiers de l'argent attribué à ONUSIDA sont utilisés par le Secrétariat ONUSIDA et le tiers restant à tous les dix cosponsors réunis. En outre, les cosponsors sont censés mobiliser des ressources internes et externes pour compléter l'attribution de la part d'UBRAF.

En ces temps d'austérité financière, les agences onusiennes sont tenues collectivement de produire davantage de résultats à partir de ressources financières moindres et ceci illustre la réalité selon laquelle le financement pour la lutte contre le VIH/sida n'augmentera pas au même rythme qu'il a connu auparavant. En interne, le changement majeur est que les agences de l'ONU doivent désormais rendre compte de leurs résultats, plutôt que de rapporter uniquement leurs dépenses. Le défi consiste à examiner comment travailler différemment et à travailler collectivement, tout en

assurant que les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, les travailleurs du sexe, les personnes transgenre et les usagers de drogue ne sont pas exclus de l'agenda.

Les agences onusiennes sont encouragées à utiliser leurs propres systèmes de surveillance et d'évaluation et de ne pas en créer de supplémentaires uniquement pour surveiller l'attribution UBRAF. Le défi de rassembler ONUSIDA et tous les cosponsors en un seul document de programme s'est avéré colossal.

Points de discussion recommandations et actions clés :

- Il a été clarifié qu'au sein des attributions, de l'argent pour un travail des municipalités est disponible.
- Un budget de partenariat est également disponible mais il n'est pas attribué de façon exclusive pour soutenir un partenariat de travail avec des réseaux de la société civile municipaux, mondiaux et régionaux. Ceci inquiète tous les réseaux mondiaux. Il est nécessaire d'avoir un fonds commun pour les réseaux mondiaux de la société civile.
- Il a été déclaré que les groupes de la société civile au niveau national peuvent également contacter les bureaux nationaux pour demander de l'aide et pour qu'ils examinent leurs plans de façon à garantir que les besoins des travailleurs du sexe sont pris en compte.
- Il a été fait remarquer qu'on demande toujours à la société civile de faire davantage avec moins d'argent.
- Une clarification a été donnée sur le fait que si des pays ne sont pas inclus dans le groupe de priorité '20+' cela ne signifie pas qu'aucun travail ne sera programmé dans d'autres pays.

En ce qui concerne l'article sur le 'Cadre d'investissement' publié dans le Lancet :

- Les principaux auteurs se sont mis d'accord sur le fait de réexaminer l'établissement des coûts et comment ils sont parvenus à ces chiffres. Des déclarations ont été faites concernant la validité des chiffres de référence et les fausses hypothèses sur lesquelles le document est basé.
- Des inquiétudes ont été soulevées concernant le 'statut' perçu du document et le fait que le Secrétariat ONUSIDA et certaines agences/fonds l'utilisent de fait comme un 'schéma directeur' et préparent des plans de mise en œuvre basés sur son contenu.
- Il a été clarifié que le Programme commun n'avait pas participé à la rédaction du document, qu'il ne s'agissait pas d'un document ONUSIDA officiel et qu'une consultation appropriée s'imposait.
- Après que le Groupe consultatif a écrit aux auteurs, on a demandé au GC d'écrire un bref compte-rendu sur quelles interventions clés du travail du sexe devaient être incluses dans les plans de mise en œuvre du cadre d'investissement. Un manque de clarté existe concernant l'exactitude des éléments requis et la date à laquelle ils sont requis. Le représentant du Secrétariat ONUSIDA a eu pour tâche de clarifier de manière exacte ce qu'il est demandé au GC de fournir et de mettre cette demande par écrit de façon à savoir clairement ce qui est requis.

Vulnérabilités des jeunes gens dans le travail du sexe et manque d'accès aux services

La problématique d'atteindre les jeunes gens vulnérables aux services VIH et autres est remplie de difficultés à tel point qu'elle est souvent ignorée parce qu'elle est considérée comme 'trop difficile'. De nombreuses questions se posent, ne serait-ce qu'en abordant le sujet : quel doit être le rôle approprié des projets adultes pour les atteindre et partager leur expérience et expertise ? L'UNESCO a fourni un exposé verbal utile concernant son initiative de réponse éducative au sein de la division du travail d'ONUSIDA.

Les données issues des indicateurs UNGASS montrent également que seul un faible pourcentage de jeunes gens sait comment prévenir l'infection VIH et les écoles ont donc un rôle critique à jouer à ce

niveau. Les problèmes de majorité sexuelle, de confrontation à fournir une éducation sexuelle pour tous et de construire un soutien aux interventions nécessaires ont été soulignés. L'approche de l'UNESCO est basée sur l'utilisation de données de ce qui fonctionne, puis de générer des exemples de bonne pratique et de développer de bons programmes basés sur ces données. Bien qu'il ne soit pas prévu que ce groupe ait l'entière responsabilité de s'occuper de ce problème, il existe au sein du groupe des quantités considérables d'expertise qui pourront s'avérer un atout.

L'UNESCO a dû raccourcir sa présentation du fait des contraintes de temps. Malgré tout, le GC a été reconnaissant pour la présentation de l'UNESCO et unanime dans son soutien de consacrer une importance particulière thématique aux questions des vulnérabilités des jeunes gens dans le travail du sexe lors de la prochaine Journée thématique.

Action et recommandations :

- Il est nécessaire d'étudier les questions qui entourent la majorité sexuelle, les définitions de 'jeunes gens', la façon inflammatoire dont les organisations anti travail du sexe utilisent le terme 'enfant' comme technique de sensationnalisme, la stigmatisation attachée au fait que les jeunes gens puissent être sexuellement actifs et les données relatives aux taux de VIH parmi les jeunes impliqués dans le travail du sexe – toutes ces questions doivent être relayées comme priorité majeure en termes de lutte contre le VIH.
- Si le travail du sexe est considéré comme un travail, il s'agit d'exploitation sexuelle et de travail des enfants ce qui nous confère une certaine protection contre les 'attitudes moralistes'.
- Il a également été suggéré que les autres populations clés (telles que les organisations/réseaux d'hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, de personnes transgenre, et d'usagers de drogue) pourraient être inclus à la discussion pour examiner comment attaquer au mieux cette question ensemble.
- Il a été convenu que cette question était trop critique pour être discutée à cette réunion compte tenu des contraintes de temps, et du fait qu'elle pose d'importants problèmes et mérite une discussion complète lors de la prochaine journée thématique.

Avenir du Groupe consultatif

En plus de s'engager lors de discussions précédentes, sur le fait que les Annexes à la Note d'orientation seraient terminées d'ici novembre, le groupe a examiné et discuté de son rôle futur possible. Au cours de la discussion, il a été convenu que le rôle du groupe ne s'était jamais uniquement limité à produire les Annexes et que le Mandat du groupe reflétait cela.

La poursuite du rôle unique que le groupe s'est forgé et sa nature vitale, après de si nombreuses années dans l'épidémie de VIH, ont reçu un soutien unanime. Le Groupe consultatif a aidé à faire un pas de géant dans la façon de penser de la famille onusienne et a radicalement changé les principes de base dans la façon de travailler. Les membres du groupe ont donné des exemples de la façon dont leurs organisations/agences ont grandement bénéficié de leur participation au Groupe consultatif. Il a été convenu que cet espace qui permet aux travailleurs du sexe de rappeler à la famille de l'ONU son mandat, ne devrait pas disparaître.

Action et recommandations :

- Le groupe possède un rôle vital à jouer pour garantir que la Note d'orientation et ses Annexes soient convenablement utilisées et mises en œuvre.
- L'idée a été soulevée d'étendre le rôle de surveillance du Groupe consultatif afin d'établir à quoi l'argent sert dans les pays.
- Le GC devra également faire des recommandations sur les réinterventions dans les plans nationaux en développant une approche très pratique au cours de l'année prochaine afin de garantir qu'une création de capacité existe au sein des groupes vulnérables pour encourager la participation significative au développement de plans nationaux.

- Le GC espérerait étendre son rôle concernant la mise en œuvre de divers plans (par ex. analyse de la Banque mondiale, Recommandations de l'OMS) et inscrire au Mandat que ces plans doivent parvenir au GC pour assurer la cohérence entre les diverses stratégies et ce que font les diverses agences par rapport au travail du sexe.
- Le GC peut également faire part des échecs à ONUSIDA et aux gouvernements lorsqu'il y a absence des résultats sur le terrain. Le plan de travail du groupe devrait comprendre l'évaluation de la riposte communautaire au VIH et le fait d'exposer l'inadéquation entre la répartition d'argent et les communautés (par ex. la Banque mondiale peut partager avec le groupe des exemples où seuls 10% de l'argent parvient actuellement aux organisations basées dans la communauté).
- Il a été convenu qu'un bref rapport de progression (deux pages maximum) devrait être préparé pour Michel Sidibé sur les réussites et la valeur du groupe.
- La Journée thématique a été un exemple de la façon dont le groupe a identifié des zones où un travail supplémentaire est requis.
- Le groupe s'est mis d'accord pour identifier un éventail d'activités potentielles, notamment en étant proactif et en élargissant la base de preuves comme une opportunité de déplacer le débat vers une position plus 'agressive' en ayant nos propres preuves rigoureuses à notre panoplie de façon à combattre les techniques de communications employées par les forces d'opposition.
- Le Mandat sera distribué au groupe et on demandera aux membres de faire des suggestions formelles pour les activités clés que le Groupe consultatif doit entreprendre.
- Les discussions se poursuivent avec l'ONU sur la taille du groupe et son niveau de financement. La composition du groupe, y compris tous les cosponsors et les membres indépendants, a été soutenue. La poursuite de réunions annuelles en présentiel a été unanimement soutenue.
- Le Groupe consultatif a demandé des assurances de la part du Secrétariat ONUSIDA concernant la poursuite du financement pour le groupe.

Les coprésidents ont remercié tous les représentants et leurs interprètes pour leur dur travail de ces trois derniers jours.